



National Defence

Défense nationale

Deputy Minister

Sous-ministre

National Defence Headquarters  
Ottawa, Ontario  
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale  
Ottawa, (Ontario)  
K1A 0K2

L'honorable John Williamson  
Présidente du Comité permanent des comptes publics  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

Cher Monsieur Williamson,

Comme convenu dans la réponse du gouvernement au soixantième rapport du Comité permanent des comptes publics intitulé *Rapport 3, La force aérienne de combat du Canada*, la Défense nationale envoie sa mise à jour à la recommandation 2.

Cordialement,

Stefanie Beck

Pièces jointes: 1

**Réponse au Comité permanent des comptes publics**  
**Rapport 3, La force aérienne de combat du Canada – Forces armées canadiennes, des rapports de l'automne 2018 du vérificateur général du Canada**

**Recommandation 2**

*Que, d'ici le 30 juin 2019, la Défense nationale présente un rapport au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes sur les progrès réalisés relativement à 1) l'évaluation des mises à niveau requises pour rendre les CF18 pertinents sur le plan opérationnel jusqu'en 2032 et 2) à la détermination de celles qui seront mises en oeuvre, s'il y a lieu. De plus, que le Ministère fournisse au Comité un rapport d'étape chaque année par la suite jusqu'en 2032.*

**Contexte**

Dans son rapport de 2018 sur la force de chasse du Canada, le vérificateur général recommandait à la Défense nationale d'analyser les mises à niveau nécessaires afin que les CF-18 soient pertinents sur le plan opérationnel jusqu'en 2032 et de faire approuver les mises à niveau appropriées et réalisables.

Dans son Plan d'action de gestion de 2018, la Défense nationale s'est engagée à procéder à des mises à niveau en matière de réglementation et d'interopérabilité, ainsi qu'à des mises à niveau de la capacité de combat, pour donner suite à la recommandation du vérificateur général. Ces travaux sont englobés dans le Projet de prolongation de la durée de vie du Hornet, qui comprend deux phases simultanées : La phase 1 pour les mises à niveau de l'interopérabilité et de la réglementation et la phase 2 pour les mises à niveau de la capacité de combat.

La Défense nationale a présenté un rapport annuel au Comité sur ce projet, plus récemment en juin 2023. À ce moment, en ce qui concernait les deux phases, la Défense nationale a indiqué qu'elle était toujours sur la bonne voie pour la mise en oeuvre en 2025. La dernière mise à jour de la Défense nationale se trouve ci-dessous.

**Mise à jour de 2024**

Alors que le projet d'extension du Hornet a atteint la capacité opérationnelle initiale (IOC) le 24 juin 2024, qui consistait en six avions modernisés en phase 2 pour les opérations de la 3e escadre de Bagotville, il est maintenant prévu que le projet atteigne la capacité opérationnelle totale en mars 2026, soit un décalage de huit mois par rapport à juin 2025, comme cela avait été indiqué précédemment. Cette situation découle des problèmes de chaîne d'approvisionnement et de production que connaissent les principaux fournisseurs de défense aux États-Unis. Le projet respecte le budget fixe approuvé de 1,3 milliard de dollars.

*Phase 1 : Mises à niveau en matière de réglementation et d'interopérabilité*

Dans le cadre de la phase 1, la Défense nationale apportera des améliorations à un maximum de 88 aéronefs. Ces améliorations sont axées principalement sur la réglementation en pleine évolution de la gestion du trafic aérien civil et sur la satisfaction des exigences d'interopérabilité militaire avec les alliés. Par exemple, les améliorations comprennent la mise à niveau des

transpondeurs, des simulateurs, des calculateurs de mission, des radios satellitaires, des casques, des systèmes de chiffrement et des capteurs électro-optiques et infrarouges.

Depuis la dernière mise à jour du Comité, les activités de livraison et d'intégration de l'équipement se poursuivent pour les nouvelles radios et les nouveaux transpondeurs qui auront la capacité cryptographique la plus récente pour assurer l'interopérabilité avec les alliés. La Défense nationale respecte aussi son échéancier pour les mises à niveau du logiciel de défense pour la guerre électronique, des outils améliorés de planification de la mission, les télécommunications par satellite (SATCOM), les capacités optoélectroniques améliorées et une capacité logicielle anticollision au sol avant l'atteinte de la capacité opérationnelle totale.

Tous les éléments de la phase 1 devraient être livrés d'ici mars 2026 et aideront à maintenir en puissance la flotte actuelle de CF-18 de la Défense nationale jusqu'en 2032, lorsque le chasseur de remplacement devrait être pleinement opérationnel.

### *Phase 2 : Mise à niveau de la capacité de combat*

Dans le cadre de la phase 2, la Défense nationale continue de mettre l'accent sur l'amélioration de la capacité de combat de 36 de ses chasseurs CF-18. Les principales améliorations de la capacité de combat comprennent un nouveau radar à ensemble actif de balayage électronique ainsi que des armes et des capteurs perfectionnés, afin de s'assurer que la flotte de CF-18 est en mesure de respecter les engagements opérationnels, y compris en ce qui concerne la défense aérospatiale du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), jusqu'en 2032, lorsque la future flotte de chasseurs devrait respecter ces engagements.

La Défense nationale est en train de remplacer le logiciel de l'ordinateur de mission du CF-18 avec un nouveau programme de vol opérationnel pour soutenir l'intégration du nouvel équipement. Ce remplacement nécessite un programme d'essai et d'évaluation exhaustif en coordination avec la United States Navy et le United States Marine Corps. Depuis la dernière mise à jour, la Défense nationale termine actuellement la mise à l'essai du programme de vol opérationnel de l'aéronef qui sera utilisé pour la capacité opérationnelle initiale. Aux versions logicielles restantes seront progressivement intégrées des capacités qui seront mises à l'essai jusqu'en 2024 et 2025, ce qui mènera à une capacité opérationnelle totale d'ici mars 2026.

En plus des mises à niveau de l'aéronef, les améliorations de la sécurité vont bon train. Depuis sa dernière mise à jour au Comité, la Défense nationale a reçu deux autres installations classifiées non permanentes, ce qui mène à un total de quatre. Les 12 autres devraient être livrées d'ici la fin de 2024. Ces zones de travail classifiées serviront à la planification et aux comptes rendus de mission ainsi qu'à l'instruction à bord des chasseurs mis à niveau.

La Défense nationale demeure en bonne voie de réaliser toutes les mises à niveau de la capacité de combat de la phase 2 d'ici mars 2026, lesquelles garantiront qu'il y a suffisamment de chasseurs CF-18 opérationnels prêts à l'action pour répondre aux besoins en matière de puissance aérienne dans l'espace de combat actuel, et ce, jusqu'à ce que la nouvelle flotte de chasseurs soit entièrement opérationnelle.

### **Prochaines mises au point à l'intention du Comité**

La Défense nationale présentera la prochaine mise à jour au Comité d'ici le 30 juin 2025, un compte rendu des progrès accomplis quant à la réalisation des mises à niveau des phases 1 et 2.